

OFFRE EXCLUSIVE

IPHONE 16e



L'iPhone dernier cri.
Au meilleur prix.

399 €* 
dont 2,56€ d'éco-participation
***PRIX BONS D'ACHAT DÉDUITS**

PRIX PAYÉ
EN CAISSE
719€

**BÉNÉFICIEZ DE 320€
EN BONS D'ACHAT DE
16€/MOIS PENDANT 20
MOIS CONSÉCUTIFS⁽¹⁾,**
sous réserve de réaliser un achat
par mois.

À activer uniquement dans l'Appli⁽²⁾.



⁽¹⁾ Du mardi 20 mai au lundi 02 juin 2025 uniquement, pour l'achat d'un IPHONE 16e 128 Go noir APPLE disponible dans les magasins Carrefour participants (hors Drive, livraison à domicile sur le site Carrefour.fr, Livraison Express et hors Marketplace), bénéficiez d'un bon d'achat de 16€ (seize euros) par mois pendant 20 (vingt) mois consécutifs, sous réserve d'effectuer un achat mensuel, sans montant minimum, pendant 20 mois consécutifs à compter du mois suivant la date d'achat. Bons d'achat valables à raison d'un par mois, utilisables en une seule fois, non cumulables entre eux ni avec d'autres promotions en cours. L'opération est limitée à 1500 pièces. Voir liste des magasins participants sur Carrefour.fr. Les modalités et conditions d'utilisation des bons d'achat sont disponibles sur Carrefour.fr et à l'accueil des magasins participants.

⁽²⁾ Les bons d'achat seront remis uniquement en version digitalisée dans l'application Carrefour pour les clients présentant une Carte Club ou Carte PASS lors de l'achat. Le téléchargement de l'application Carrefour et le rattachement dans celle-ci de la Carte Club ou Carte PASS utilisée lors du passage en caisse est nécessaire pour bénéficier des bons d'achat.

 Offre réservée aux clients porteurs de la carte Club

*Ce(s) produit(s) n'est (ne sont) pas présent(s) dans certains magasins à enseigne Carrefour, il(s) peut (peuvent) cependant être commandé(s) pendant la durée du catalogue. Le(s) produit(s) sera (seront) alors disponible(s) sous une semaine.

**Voir conditions et coûts de livraison en magasin auprès de nos vendeurs.

⁽³⁾ Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 2 W/kg pour la tête et le tronc et de 4 W/kg pour les membres. Le contrat d'assurance collective de dommages « Garanties Vélo et Mobilité Urbaine » est souscrit par Carrefour Hypermarchés auprès de CARMA, entreprise régie par le Code des assurances, S.A au capital de 23 270 000€- RCS Evry 330 598 616 - ZAE Saint Guénault, 1 rue Jean Mermoz - 91000 EVRY-COURCOURONNES.

⁽⁴⁾ Remboursement effectué par TCL sur demande écrite, sous réserve de l'envoi des justificatifs requis dans les délais (frais d'envoi non remboursés). Voir conditions en magasin.